**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT
Etat de Vaud

Raphaël Gerber désigné nouveau chef de l'Office de psychologie scolaire

Le Conseil d'Etat a désigné Raphaël Gerber en tant que chef de l'Office de psychologie scolaire (OPS). Cet office chapeaute l'activité des psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire (PPLS). Actuellement chef du Service de psychologie scolaire de la ville de Lausanne et responsable des prestations au sein de l'OPS, monsieur Gerber entrera en fonction le 1er septembre 2019 et participera activement à la mise en place du concept 360°.

Muni d'une licence en psychologie de l'Université de Genève et d'un diplôme postgrade à l'Université de Lausanne, Raphaël Gerber a travaillé comme psychologue en pédopsychiatrie, en milieu scolaire, dans plusieurs institutions vaudoises d'enseignement spécialisé, ainsi qu'en cabinet de psychothérapie. Spécialiste en psychothérapie et formé en psychologie d'urgence, il a ensuite fondé une entreprise de gestion de crise et a été consultant et formateur pour divers acteurs privés et publics, avant d'effectuer plusieurs formations en management auprès du Centre d'éducation permanente (CEP) et de l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP). En 2010, il est nommé chef du service de psychologie scolaire par la ville de Lausanne. A l'été 2018, il accepte d'assurer en parallèle le poste de responsable des prestations de psychologie, psychomotricité et logopédie au Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF).

Suite au départ de l'ancienne cheffe de l'OPS, Eugénie Sayad, le chef du SESAF a assuré dans un premiers temps l'intérim. C'est pour relever les différents challenges liés à la mise en place du Concept 360° et l'entrée en vigueur de la Loi sur la pédagogie spécialisée (LPS), le poste de Chef de l'OPS a été mis au concours ce printemps. C'est en raison notamment de son expertise dans le domaine de la psychologie et de sa longue expérience de conduite et de gestion tant au niveau communal que cantonal que le Conseil d'Etat a retenu le dossier de Raphaël Gerber qui prendra ses nouvelles fonctions le 1er septembre prochain.

La mission de l'Office de psychologie scolaire (OPS) est d'organiser et d'assurer l'offre cantonale en matière de psychologie, psychomotricité et logopédie en milieu scolaire

(PPLS) pour les élèves de l’école obligatoire. L’OPS coordonne l’activité des 6 régions PPLS cantonales et des 3 régions conventionnées. Plus de 14'000 enfants, élèves et jeunes sont actuellement au bénéfice des prestations de l’OPS dans le canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 juin 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Giancarlo Valceschini, directeur général, Direction générale de l’enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée